

Le défi de la filière des événements professionnels : FAIRE DE L'ÉPHÉMÈRE UNE ACTIVITÉ DURABLE

GABRIELA KÜNZLI

Consultante (RSE et stratégies de développement durable), E-Senses
Vice-présidente fondatrice d'Amat
[gkunzli@senses-e.com]

Plus que toute autre, la filière des événements professionnels (salons, foires et congrès) se doit de répondre aux enjeux de

la transition énergétique. L'événement, outil de communication par excellence, se doit d'être exemplaire, ne serait-ce que pour répondre aux exigences des (grandes) entreprises ayant mis en place une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Si bien que la filière se révèle particulièrement innovante en la matière, avec des avancées notables en matière de bilan CO₂ des événements eux-mêmes, d'efficacité énergétique des lieux de réunion (centres de congrès, parcs des expositions...), de traçabilité de la consommation énergétique, voire d'économie circulaire (recyclage des matériaux des stands et autres panneaux d'affichage...).

Chaque année, en France, les foires et salons accueillent plus de 130 000 exposants avec quelque 600 000 entrées de visiteurs étrangers⁽¹⁾. Au total, l'activité foires, salons et congrès produit en Île-de-France 3,9 milliards d'euros ; elle y représente 61 600 emplois équivalents temps plein⁽²⁾. Les retombés économiques sont réparties à quasi parts égales entre les acteurs du tourisme (hébergement, restauration, transports, shopping, sorties) et les acteurs de l'accueil et de l'organisation (sites d'accueil, organisateurs d'événements, prestataires de services).

Les événements professionnels, et spécifiquement les salons, foires et congrès, constituent aujourd'hui un enjeu crucial dans la relation de l'entreprise avec l'acheteur ou le grand public. Les études récentes confirment une forte tendance des annonceurs à accorder une place privilégiée à la communication "vivante" ou (*living communication*), c'est-à-dire à la rencontre "humaine" et à l'échange réel et non virtuel. Les dépenses consacrées aux foires et salons ont ainsi progressé de 1 % entre 2013 et 2014⁽³⁾. Les salons, foires et congrès représentent par conséquent un moteur économique important qui concerne l'ensemble des professionnels du tourisme. Ils contribuent à réduire les déplacements des commerciaux par la concentration sur site et dans un temps donné de l'ensemble des acteurs d'un secteur économique.

EXEMPLARITÉ. Les attentes des annonceurs (les entreprises qui exposent dans ces événements), et notamment des grands comptes, sont désormais fortement orientées vers des démarches d'exemplarité en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises). La publication obligatoire de rapports RSE pour les grandes entreprises incite celles-ci à orienter leur politique d'achat et de choix de prestataires et fournisseurs. Par ailleurs et, par définition, un événement doit être visible et devient ainsi un indicateur en toute première ligne de la démarche RSE d'un annonceur.

Cette tendance lourde n'est pas sans effet sur l'industrie événementielle. Les gestionnaires de sites, organisateurs et bureaux d'études sont désormais obligés d'être transparents en matière de RSE. Cette attente ou exigence a eu pour conséquence l'émergence de procédés d'évaluation "hors sol" (visites d'évaluateurs, formulaires ou questionnaires internes aux entreprises et groupes), souvent peu adaptés à la complexité de la mise en œuvre d'un événement.

PRESSIION CONCURRENTIELLE. La pression concurrentielle s'est fortement accrue depuis quelques années. En vue de la bonne santé du "média événement", les sites d'accueil mais aussi toute la chaîne de valeur sont désormais soumis à des défis concurrentiels de plus en plus forts et "impactants".

Pour un événement international, la zone de chalandise est aujourd'hui mondiale, phénomène qui accélère le développement de nouveaux centres et plates-formes consacrés au secteur événementiel et laisse présager la délocalisation d'événements prestigieux, dans tous les domaines (événements marchands, sportifs, culturels). Les villes, régions et pays redoublent d'efforts pour renforcer l'attractivité de leur destination et améliorer la qualité perçue et vécue de leurs sites d'exposition.

Les enjeux sont les mêmes pour l'ensemble de la filière, qui regroupe à la fois des exploitants de sites, des organisateurs d'événements ainsi que les prestataires. Parmi les prestataires, une grande diversité de métiers et savoir-faire sont impliqués dans un événement éphémère : bureaux d'études et stands *designers*, entreprises de prestations audiovisuelles, prestataires de services divers comme des entreprises de location de mobilier, des agences d'hôtesses ou encore des entreprises de nettoyage. Par ailleurs, un ensemble de corps de métiers et artisans sont directement impliqués dans l'organisation d'un événement : traiteurs, électriciens, menuisiers, etc.

La pression sur les budgets et temps de fabrication et d'installation pèse lourd sur les modèles économiques des entreprises locales.

(1) Emmanuel RODIER et Christophe HORTUS, *Salons et Foires en France : un puissant outil de développement pour les entreprises. Flux et chiffres d'affaires réalisés par les entreprises exposantes en France et en Île-de-France, 2015* [<http://www.cci-paris-idf.fr/sites/default/files/etudes/pdf/documents/etudes-salons-foires-1506.pdf>].

(2) UNIMEV (UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÉNEMENT), *Mémo. Données générales et retombées économiques des foires, salons et congrès en France et en Île-de-France, 2013-2014*

[http://www.unimev.fr/files/unimev/public/unimev_mem_o_chiffres_2013_2014.pdf].

(3) *Op. cit.* [note 1].

La profession fait face à un paradoxe majeur : créer des événements éphémères dans le respect des ambitions du développement durable. Elle se doit alors de créer une offre de qualité qui associe la créativité, l'innovation et le style à cette nouvelle dimension qu'on pourrait appeler "éphémère durable"

La concurrence d'acteurs de pays tiers est féroce et les chefs d'entreprise, souvent de TPE ou de PME, ne sont pas toujours en mesure de faire face à l'évolution des méthodes de travail de la filière.

ÉPHÉMÈRE DURABLE. Les différents types de stands qui sont commercialisés lors d'un salon ou congrès reflètent la taille et l'image de marque du salon. Lors d'un salon à envergure internationale, comme par exemple le Mondial de l'auto ou le Salon international de l'aéronautique (SIAE), un grand nombre de stands et chalets spécialement construits font l'objet d'un *design* et de réalisations haut de gamme ; leur surface dépasse souvent plus de 300 m². Par son *design*, ses matériaux, le stand valorise l'image de l'entreprise, de ses produits et de ses services. Le concepteur de stand devient alors un conseiller qui accompagne l'annonceur dans le choix de l'emplacement, dans l'optimisation des espaces, dans le respect des normes, dans la gestion des contraintes techniques. Il est par ailleurs garant d'un engagement RSE désormais incontournable pour les annonceurs internationaux et les institutions.

La profession fait donc face à un paradoxe majeur : créer des événements éphémères dans le respect des ambitions du développement durable.

Elle se doit de créer une offre de qualité qui associe la créativité, l'innovation et le style à cette nouvelle dimension qu'on pourrait appeler "éphémère durable". Cette nécessité se

décline dans toute la chaîne de valeur et associe les gestionnaires de sites, les organisateurs d'événements et les prestataires, mais également les professionnels de l'accueil (hôtels, transports privés et publics). L'exemplarité de la destination est un enjeu majeur et nécessite une volonté d'innovation, de synergie et de créativité transversale pour fédérer l'ensemble des métiers et acteurs par un objectif commun et partagé.

MESURE DES IMPACTS. Une démarche de développement durable n'est crédible que dans la mesure où sa progression peut être mesurée ! Cependant, devant la complexité du tissu socio-économique impliqué dans la mise en œuvre d'un événement, les rares outils disponibles ne s'appliquent en général qu'à une partie bien spécifique de l'événement. Les bilans CO₂, par exemple, sont encore peu fréquents et trop souvent partiels. Les méthodologies standardisées d'évaluation font défaut et remettent en question la fiabilité des résultats. Les démarches de labellisation et certifications (Iso 20121, Prestadd, Objectif CO₂) se développent dans le métier, mais elles ont surtout pour objectif la mise en place de plans d'action interentreprises ; elles n'offrent pas de données statistiques homogènes.

Pour pallier ce manque, l'ensemble des acteurs de la filière, avec l'Unimev (Union française des métiers de l'événement) en tant que maître d'œuvre délégué, travaillent depuis 2014 à développer un outil permettant de mesurer les impacts financiers, envi-

ronnementaux et sociétaux de l'industrie événementielle, en partenariat avec des acteurs institutionnels nationaux et régionaux (ministères chargés des Sports et de l'Agriculture, l'Ademe, le Medef, le comité régional du tourisme Paris - Île-de-France, la chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France, etc.).

Ce calculateur de performance globale de l'industrie française de l'événement intégrera, dans sa première version, six axes principaux (impacts économiques, fiscaux, sociaux, environnementaux, scientifiques et médiatiques) et jusqu'à neuf indicateurs par axe.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT. Les exploitants des sites sont en première ligne pour améliorer l'impact des événements, notamment en matière d'efficacité énergétique (du bâtiment lui-même jusqu'au stand). L'exposition aux conditions météorologiques (grand froid ou pics de chaleur) des bâtiments tertiaires (de type halls d'exposition) accueillant le public a un fort impact sur la consommation énergétique d'exploitation. Cette "variable" représente un enjeu financier et environnemental majeur, tant pour le gestionnaire du site que pour l'organisateur d'un événement qui subit directement les variations des coûts.

Acteur majeur en Île-de-France, Viparis, gestionnaire des dix principaux centres de congrès et lieux de réunion⁽⁴⁾ de Paris - Île-de-France, est certifié Iso 20121 en 2014. Il agit à différents niveaux pour répondre à cet enjeu d'efficacité énergétique du bâtiment.

La rénovation complète des deux parcs d'exposition majeurs, Paris-Nord-Villepinte et Paris-Porte de Versailles est en cours depuis 2008. Construit en 2010, le hall 7 de Paris - Nord-Villepinte, qui propose 35 500 m² d'espaces d'exposition, a été le premier hall d'exposition certifié HQE (haute qualité environnementale) en France. Dans le respect du cahier des charges HQE, plus de 60 % des déchets provenant du chantier ont été valorisés. Sa toiture-terrasse végétalisée de 18 000 m² contribue à la mise en relation du

bâtiment à son environnement, agit favorablement sur la biodiversité, améliore le confort acoustique et thermique du bâtiment et permet de réguler les eaux de pluie.

TRAÇABILITÉ DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE. Un autre axe d'amélioration à fort potentiel est la traçabilité fine de la consommation énergétique *via* des dispositifs intelligents, développés en étroite coopération avec des spécialistes de ce métier.

Cube Technologies, par exemple, équipe les sites de Viparis avec de nombreux dispositifs et équipements de distribution de l'électricité, du hall jusqu'aux stands – ces derniers disposent d'outils de programmation (calibrage des puissances, coupure nocturne, etc.), de mesure des consommations (en temps réel et en fin d'événement).

Ces dispositifs ont pour objectif de disposer de données fiables. Ils ouvrent de nouvelles pistes d'amélioration de l'impact énergétique d'un événement (coffrets mieux adaptés aux éclairages Led nécessitant une consommation réduite, ajustement de l'offre électrique au plus près des besoins des exposants, lissages des pics de consommation). Par ailleurs, une telle politique de qualité de service améliore les relations entre l'exploitant du site, son organisateur et les exposants, par la mise à disposition de données transparentes.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ÉVÉNEMENT. Les organisateurs d'événements ont eux aussi un rôle majeur à jouer en matière de durabilité. Le Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) est engagé depuis plusieurs années dans une démarche RSE exemplaire. Il a obtenu la certification Iso 20121 en 2014.

Pour l'édition 2015 du Salon, en juin dernier, la démarche RSE fixait trois objectifs qui ont été développés à l'aide d'un guide pratique destiné aux usagers et aux exposants. Outre les aspects de sécurité et de confort liés à la mise en œuvre du Salon, l'organisateur s'est engagé à maîtriser, voire à réduire, les impacts environnementaux de l'événement.

(4) Carrousel du Louvre, Cnit-Paris La Défense, Espace Champerret, Espace Grande Arche, palais des congrès de Paris, palais des congrès d'Issy, palais des congrès de Versailles, parcs des expositions de Paris-Le Bourget, Paris-Nord Villepinte et Paris-Porte de Versailles.

Le développement d'une véritable dynamique d'économie circulaire dans l'événementiel et les métiers de la communication est un enjeu majeur de la transition énergétique de la filière. Il représente un axe de travail à haut potentiel d'économie pour tous les acteurs

Six dispositifs concrets et hautement innovants ont été mis en place pour la première fois dans ce type d'événement. Ils proposent des solutions sur les points critiques suivants : la sécurité, le recrutement de compétences locales, le transport (sur site et accès au site), la démarche d'économie circulaire, l'incitation à l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental et la gestion des déchets (dispositif Re-Use).

Gestion des déchets. Re-Use vise à collecter les matériaux de construction et les mobiliers que les exposants ne souhaitent pas récupérer à l'issue du Salon. Le dispositif vise à : réduire la production des déchets de mise en œuvre du Salon ; augmenter la durée de vie des matériaux par leur réemploi ; favoriser la réalisation de projets associatifs territoriaux. Re-Use est aussi une réponse concrète à l'idée reçue que toute démarche de développement durable est obligatoirement une source de coûts supplémentaires.

Le partenariat avec quatre fabricants de matériaux destinés aux sols et aux faux plafonds des chalets permet d'offrir aux exposants et bureaux d'études des tarifs préférentiels lors de l'achat des matériaux. À la fin du Salon, les parties prenantes du dispositif réduisent de façon significative les dépenses liées aux traitements des déchets grâce à la reprise gratuite des matériaux par les fabricants en vue du recyclage organisé avec ces derniers et les associations du territoire.

Par ailleurs, la gestion groupée des commandes et leur acheminement sur site, organisés directement par les fabricants ou distri-

buteurs impliqués, permet un taux de chargement optimisé des camions et réduit ainsi considérablement l'impact du transport. Cet aspect logistique constitue un véritable enjeu d'amélioration des dépenses énergétiques et de la mise en œuvre efficace de l'économie circulaire dans la filière.

L'opération Re-Use est encadrée de près par l'organisateur du Salon afin de garantir sa réussite. Toutes les phases de livraison et de reprise des matériaux sont gérées *via* le pôle manutention du salon, et des critères de conformité rigoureux sont à respecter par les partenaires (palettisation des matériaux, étiquetage, etc.). Les parties prenantes du dispositif signent une charte en amont de l'opération et leur engagement est valorisé par un label interne "Prestataire engagé".

Éco-conception des espaces. Le SIAE intègre la "matériauthèque" Amat à son dispositif pour favoriser les démarches d'éco-conception des espaces, avec un accès gratuit aux concepteurs de stands et exposants entre janvier et juin 2015. Concrètement, un stand éco-conçu limite l'impact sur l'environnement par une démarche standardisée qui intègre toutes les phases du projet – de la conception jusqu'à la fin de vie du stand.

La matériauthèque Amat est une base de données et sélection de matériaux et de produits destinés à l'éco-conception d'un stand ou d'un événement. Cette base est publiée depuis 2013 dans un site d'informations et de ressources en ligne [www.amat-matériauthèque.fr]. Les matériaux sont classés en cinq groupes de produits : revêtements de sol,

parois et plafonds, éclairage et mobilier, signalétique, décors et accessoires. La matériau-thèque a été créée et est animée (recensement des matériaux par veille constante, notamment) par Amat, association fondée en partenariat étroit avec la FFM2E (Fédération française des métiers de l'exposition et de l'événement).

ÉCONOMIE CIRCULAIRE. Le développement d'une véritable dynamique d'économie circulaire dans l'événementiel et les métiers de la communication est un enjeu majeur de la transition énergétique de la filière. Il représente un axe de travail à haut potentiel d'économie pour tous les acteurs !

On peut en mesurer toute la dimension à travers l'exemple de la moquette aiguilletée, matériau utilisé de façon fréquente dans les salons et événements (9 à 10 millions de m² – 10 000 tonnes, soit 41 % des 26 millions de m² – 24 000 tonnes – de la consommation annuelle totale⁽⁵⁾). Un grand fabricant de moquette explique : *“Il est possible de recycler la moquette et il est essentiel que ce recyclage ait vraiment lieu. En collectant les moquettes usagées de nos clients, d'une part, nous empêchons qu'elles soient envoyées à la décharge et finissent souvent enfouies et, d'autre part, nous mettons à profit une source précieuse de matières premières à utiliser pour de nouveaux produits. Le concept 'cradle to cradle' (du berceau au berceau) pose un défi particulier à un secteur comme le nôtre, où des millions de mètres carrés de moquette usagée sont voués à la décharge chaque année.”*

Modéliser l'économie circulaire dans l'événementiel, c'est agir sur trois axes distincts :
– impliquer les fabricants et distributeurs en leur proposant des solutions de reprise de leurs matériaux pour une mise en recyclage ou une valorisation ;
– structurer les métiers de la collecte et du recyclage au niveau local pour, non seulement trouver une solution à la gestion de fin de cycle de vie d'un événement, mais également créer des emplois et de la richesse au niveau territorial ;

– stimuler la coopération des acteurs de la filière, en premier lieu les agences événementielles, stands *designers* et menuisiers. À l'exemple de plates-formes mutualisées pour la collecte et la réutilisation de décors et matériaux, déjà en place dans les domaines de la culture et du cinéma (www.artstock.fr, www.lareservedesarts.org). La filière événementielle pourrait s'engager de façon proactive pour améliorer le taux de réutilisation des matières premières et ressources.

Par exemple Métropole, société spécialisée dans l'impression numérique en grand format (170 000 m² de bâches, adhésifs et autres imprimés produits par an) propose depuis juillet 2014 une benne de collecte des bâches sur son site de production à Gennevilliers (“près de ses clients”). Les annonceurs, régies publicitaires et agences de communication, sont invités à y déposer leur bâches après utilisation ; en général, ils le font lors de l'enlèvement de la commande suivante. Au cours des six premiers mois de mise en place de ce service, cinq tonnes de bâches PVC (sur sept tonnes produites) ont été collectées pour mise en recyclage, soit environ 70 % du volume. Les bennes, une fois remplies, sont acheminées par un opérateur de collecte sur un site de retraitement, situé à moins de 80 kilomètres de distance, pour broyage et revente des copeaux.

Au-delà de cette initiative vertueuse, Métropole travaille avec l'institut polytechnique La Salle Beauvais (Oise) sur un programme de recherche et développement sur le recyclage des bâches et tissus utilisés dans le métier. Une contribution financière des annonceurs, par l'application d'une majoration de l'ordre de 1% sur les tarifs d'impression, pourrait être mise en place à moyen terme pour contribuer solidairement au financement de ces travaux.



La transition énergétique dans le secteur de l'événementiel est une expression pleine de sens ! C'est aussi un potentiel d'innovation pour tous les acteurs de la filière. ■

(5) Source : FFM2E

(Fédération française des métiers de l'exposition et de l'événement).